

Polices d'assurance vie et avenants d'assurance maladies graves

Exigences de tarification d'ivari

Assurance
maladies graves

Universelle ivari[™]
Assurance vie

TEMPORAIRESélect[™]
ASSURANCE TEMPORAIRE

Polices d'assurance vie

Âge à l'anniversaire le plus proche	0 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ à 999 999 \$	1 000 000 \$ à 2 499 999 \$	2 500 000 \$ à 3 000 000 \$	3 000 001 \$ à 5 000 000 \$	5 000 001 \$ à 10 000 000 \$	À partir de 10 000 001 \$
0 à 16	A	A	A	A	B	B	B & FQ	B & 6	B & 6
17 à 40	A	A	T	B2	B2	B2	B2 & 5	B2 & 6	B3 & 6
41 à 45	A	A	T	B2	B2	B2	B3 & 5	B3 & 6	B4 & 6
46 à 55	A	T	B2	B2	B2	B2	B3 & 5	B3 & 6	B4 & 6
56 à 60	T	T	B2	B2	B3	B3	B3 & 5	B4 & 6	B4 & 6
61 à 65	T	B2	B2	B3	B3	B3	B4 & 5	B4 & 6	B4 & 6
66 à 70	T	B2	B2	B3	B3	B3	B4 & 5	B4 & 6	B4 & 6
71 et plus	B2	B3	B3	B3	B3	B4	B4 & 5	B4 & 6	B4 & 6

Les exigences en fonction de l'âge et du montant d'assurance sont fondées sur le capital assuré total demandé à ivari au cours des six derniers mois.

Avenants d'assurance maladies graves (Pour les exigences relatives aux contrats d'assurance maladies graves autonomes, se reporter au tableau de la page 2.)

Âge à l'anniversaire le plus proche	0 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 250 000 \$	250 001 \$ à 500 000 \$	500 001 \$ à 1 000 000 \$	1 000 001 \$ à 2 000 000 \$
0 à 16	A	A	-	-	-
17 à 40	A	A	B2	B2 & FQ	B2 & 6
41 à 45	A	A	B2	B2 & FQ	B3 & 6
46 à 50	A	B1	B2	B3 & FQ	B3 & 6
51 à 55	B2	B2	B3	B3 & FQ	B3 & 6
56 à 60	B2	B3	B3	B3 & FQ	B3 & 6
61 à 65	B3	B3	B3	B3 & FQ	B4 & 6

Les exigences relatives à l'assurance maladies graves sont fondées sur le montant total des garanties de maladie grave demandées à ivari au cours des six derniers mois.

- A – Sans examen médical
- B – Examen paramédical
- FQ – Questionnaire sur les finances (dans la proposition)
- T – Entrevue téléphonique

1. Échantillon d'urine/VIH
2. Profil sanguin et échantillon d'urine/VIH
3. ECG, profil sanguin et échantillon d'urine/VIH
4. ECG d'effort, profil sanguin et échantillon d'urine/VIH
5. Questionnaire sur les finances, dossier de conduite automobile (DCA)[†] et autres renseignements financiers
6. Rapport d'enquête (y compris le rapport de bénéficiaire d'affaires pour l'assurance des entreprises) et DCA[†]

[†] Non exigé pour les moins de 16 ans.

Autres renseignements financiers

Ne soumettre qu'un des documents suivants :

- Lettre d'accompagnement
- Vérification par un tiers :
 - Avis de cotisation
 - Relevé du portefeuille de placement
 - États financiers
 - Relevé bancaire

Remarques concernant les exigences de tarification

- Si un client soumet une proposition d'assurance vie et maladies graves, il faut opter pour les exigences les plus élevées.
- Ne demandez pas les exigences en double. Optez pour les exigences les plus élevées.
- Le test de dépistage de l'antigène prostatique spécifique (APS) fait partie de l'analyse de sang pour tous les hommes âgés de 51 ans et plus, lorsqu'une analyse sanguine est demandée.
- Les tableaux s'appliquent aussi aux personnes qui résident au Canada depuis moins de 12 mois.
- Les exigences sont valides pendant 12 mois.
- ivari se réserve le droit de demander toute exigence jugée nécessaire par le Service de la tarification, peu importe les exigences en fonction de l'âge et du montant ou le produit.

Assurance maladies graves

Exigences de tarification d'ivari

Assurance
maladies graves

Universelle ivari^{MC}
Assurance vie

TEMPORAIRESélect^{MC}
ASSURANCE TEMPORAIRE

Assurance maladies graves (contrat autonome)

Âge à l'anniversaire le plus proche	0 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 250 000 \$	250 001 \$ à 500 000 \$	500 001 \$ à 1 000 000 \$	1 000 001 \$ à 2 000 000 \$
0 à 17	A	A	A	A	A
18 à 40	A	A1	A2	B2	B3
41 à 45	A	A1	B2	B3	B3 & FQ
46 à 50	A	B1	B2	B3	B3 & FQ
51 à 55	B2	B2	B3	B3	B3 & FQ
56 à 60	B2	B3	B3	B3	B3 & FQ
61 à 65	B3	B3	B3	B3 & FQ	B3 & FQ

A – Sans examen médical

B – Examen paramédical

FQ – Questionnaire sur les finances
(dans la proposition)

1. Échantillon d'urine/VIH
2. Profil sanguin et échantillon d'urine/VIH
3. ECG, profil sanguin et échantillon d'urine/VIH

Les exigences relatives à l'assurance maladies graves sont fondées sur le montant total des garanties de maladie grave demandées à ivari au cours des six derniers mois.

Remarques concernant les exigences de tarification

- Le test de dépistage de l'antigène prostatique spécifique (APS) fait partie de l'analyse de sang pour tous les hommes âgés de 51 ans et plus, lorsqu'une analyse sanguine est demandée.
- Les tableaux s'appliquent aussi aux personnes qui résident au Canada depuis moins de 12 mois.
- Les exigences sont valides pendant 12 mois.
- ivari se réserve le droit de demander toute exigence jugée nécessaire par le Service de la tarification, peu importe les exigences en fonction de l'âge et du montant ou le produit.

Prestataire de services agréé :

[Solutions d'assurance Dynacare](http://www.dynacare.ca)

www.dynacare.ca